

MARSEILLE



La réparation navale mise à l'amende par l'État

Le chantier naval de Marseille a écopé de plusieurs amendes à cause de pollutions dues aux installations des formes de radoub. Des travaux de modernisation sont en cours. P.4

FOOTBALL

Angel Gomes le nouveau maestro de l'Olympique de Marseille

Le milieu de terrain britannique, arrivé il y a un mois, a commencé à faire des merveilles grâce à ses qualités techniques et son sens du jeu. Il pourrait très vite devenir la nouvelle pierre angulaire de l'entrejeu phocéen. Analyse. P.17



C'EST L'ÉTÉ

Sorties ● Loisirs ● Découvertes

MARSEILLE. La gestion d'immeubles, un métier social au quotidien

Nouvelle série hebdomadaire, « Les piliers du logement social », débute aujourd'hui avec le portrait de Bérangère Chambord, gestionnaire d'immeubles. P. 13



MARSEILLE. Le quartier de la Busserine en fête P. 12

La Marseillaise

www.lamarseillaise.fr

« Celui qui combat peut perdre, celui qui ne combat pas a déjà perdu » Bertolt Brecht

Le journal le plus chanté de France

80 ANS DU BOMBARDEMENT SUR HIROSHIMA

Terreur atomique

Entretien avec Michel Dolot du Mouvement de la paix des Bouches-du-Rhône à l'occasion des 80 ans du largage de la bombe atomique par les Américains. Au Japon, une cérémonie réunissant un nombre record de pays, et à laquelle participent des Provençaux, est organisée. Sur fond d'appels à abandonner l'arme nucléaire. P.2 et 3



ÉDITORIAL

Sylvain Fournier

Une culture de paix

● L'effroi et la terreur des récits, des images, réelles ou recrées, des bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki dominent le monde depuis 80 ans. Faire peur, menacer d'une extermination nucléaire est une doctrine. Celle de la « dissuasion », que personne ne pouvait imaginer avant août 1945. Comment en est-on arrivé là ? Comment une découverte scientifique peut aboutir à la création d'une telle arme de destruction massive ? De quel droit menace-t-on son voisin d'un anéantissement total ? Ces questions dépassent la chose militaire et interpellent chaque citoyen.

La guerre pour seul horizon

La multiplication des conflits régionaux n'incite pas à un optimisme béat qui voudrait que l'on instaure « la paix » d'un coup de baguette magique. Avec le retour des temps obscurs des croyances, des conflits territoriaux boostés aux nouvelles technologies d'une guerre économique effrénée doublée de nouvelles stratégies de blocs, l'heure est grave. Au point de rendre souvent inaudible les appels au désarmement. Pourtant, l'escalade militaire et guerrière ne peut conduire qu'au pire, l'explosion des budgets militaires comme « réponse » à une menace supposée ou avérée est en cela une première défaite. Comme si la seule réponse possible ne pouvait être que la force brute... mettant un point final à tout dialogue diplomatique, à toute médiation par une instance internationale, comme en témoigne la marginalisation de l'ONU. Mais aucun peuple ne peut vivre avec la guerre et la destruction pour seul horizon. Et la paix devient alors une évidence.

Dans la terreur nuc

Les 6 et 9 août 1945, les villes japonaises d'Hiroshima et de Nagasaki sont anéanties par deux bombardements atomiques menés par les États-Unis. L'utilisation de cette arme terrifiante conduit à la capitulation du Japon, Tokyo étant menacée d'un troisième bombardement. L'humanité entre alors dans une nouvelle ère : celle de la destruction nucléaire. Une terreur symbolisée par le fameux champignon, qui menace encore l'humanité tout entière. Outre le bilan effroyable, 90 000 à 140 000 morts à Hiroshima, 60 000 à 80 000 à Nagasaki, c'est la puissance et le « flash » aussi mortel qu'instantané qui marque les esprits de l'époque. Puis, les victimes des radiations vont s'ajouter à ce terrible carnage. Bien que ces deux bombardements restent les seuls de l'histoire, leur puissance - aujourd'hui largement dépassée par les ogives modernes - a placé le monde à plusieurs reprises au bord du précipice. L'Union soviétique, suivie par d'autres pays dont la France, se dote à son tour de l'arme nucléaire. S'ensuivent des crises majeures : guerre de Corée, crise des missiles à Cuba, tensions avec la Corée du Nord... et plus récemment, les menaces russes depuis l'invasion de l'Ukraine. La lutte contre la prolifération nucléaire demeure, aujourd'hui encore, un enjeu crucial pour l'avenir de l'humanité.

« Pour l'humanité, c'est le danger le plus imminent »



ENTRETIEN

Michel Dolot est porte-parole du Mouvement de la paix des Bouches-du-Rhône. Il évoque les conséquences des deux explosions nucléaires sur Hiroshima et Nagasaki, en août 1945, ouvrant la porte à une ère de terreur nucléaire sous laquelle nous vivons encore aujourd'hui.

La Marseillaise : Les 6 et 9 août 1945, l'US Army largue deux bombes atomiques sur le Japon encore en guerre, à Hiroshima puis Nagasaki. L'humanité entre dans une nouvelle ère, mais comment est-ce compris à l'époque ?

Michel Dolot : À cette époque, la sidération du peuple japonais qui s'accompagnera longtemps du silence des hibakushas (les survivants irradiés) s'oppose, aux États-Unis, à une sorte de liesse populaire célébrant l'utilisation de cette arme nouvelle qui semblait marquer la fin de la guerre en cours et rendrait impossible d'autres affrontements. La propagande américaine venait de faire naître une nouvelle divinité, La Bombe ! Elle devait amener la sécurité, la souveraineté et la paix ! Pour autant, la démesure des crimes contre l'humanité que furent les camps de concentration nazis et les bombardements

atomiques des villes d'Hiroshima et de Nagasaki ont nourri une volonté de : « plus jamais ça ! »

C'est à cette fin que, suite à ces tragédies, l'humanité a décidé de s'organiser afin de repousser l'usage de la force pour régler les conflits et de proclamer des droits humains inaliénables. Ainsi, c'est le 24 janvier 1946, soit moins de six mois après les bombardements nucléaires, que la toute première résolution de l'ONU, adoptée par l'Assemblée générale, portait sur la création d'une commission chargée de traiter des problèmes liés à la découverte de l'énergie atomique et de proposer des mesures pour éliminer les armes atomiques et toutes autres armes de destruction massive. Une première résolution qui survient un lendemain de la création du conseil économique et social des Nations unies (Ecosoc crée le 23 janvier 1946), chargée dès ses premiers travaux d'entamer le processus spécifique de rédaction de la Déclaration universelle des droits humains, qui aboutira le 10 décembre 1948.

Au même moment, cependant, les vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale s'engouffraient dans l'opportunité que laissait la Charte des Nations unies, qui ne condamne pas le concept de paix armée, où la paix prépare la guerre. Se partageant le monde et s'affrontant pour établir leurs dominations, les puissances ont alors commencé à développer un arsenal militaire capable de détruire plusieurs fois la vie sur terre.

Albert Camus écrivait, dès le 8 août, que « la civilisation mécanique vient de parvenir à son dernier degré de sauvagerie ». Comment a lieu la prise de conscience du danger de destruction totale que représentent ces armes atomiques ?

MD : Le moins que l'on puisse dire, c'est que cette mise en garde d'Albert Camus n'a pas été entendue et pas seulement sur la question nucléaire, au regard des multiples crises existentielles qui nous affectent. La plupart de ces crises résultent de l'exploitation démesurée, soutenue par les connaissances et les technologies modernes, de tout ce que la planète recèle

comme ressources et comme vivant. Par contre, l'éditorial d'Albert Camus se conclut sur un appel : « *Devant les perspectives terrifiantes qui s'ouvrent à l'humanité, nous apercevons encore mieux que la paix est le seul combat qui vaille d'être mené. Ce n'est plus une prière, mais un ordre qui doit monter des peuples vers les gouvernements, l'ordre de choisir définitivement entre l'enfer et la raison.* » C'est en répondant à cet appel que, malgré l'in vraisemblable énergie destructrice que les puissances ont mise au service de leurs dominations, les pacifistes et les progressistes ont tenté de circonscrire, entre autres, le risque nucléaire militaire.

Comment s'est engagé le Mouvement de la paix sur ces questions de proliférations ?

MD : L'histoire du Mouvement de la paix montre combien, à côté de l'engagement des pacifistes contre les guerres et pour la promotion d'une culture de paix, le combat pour l'abolition des armes nucléaires a mobilisé constamment notre association. Dans la prolifération, il faut mesurer deux aspects. La prolifération dite horizontale, qui tente d'augmenter le nombre de pays détenteurs de l'arme nucléaire, et la prolifération verticale, qui permet aux pays détenteurs d'augmenter leur puissance de feu nucléaire.

La prolifération horizontale ne peut être réglée qu'au niveau international. C'est à ces fins que le Mouvement de la paix s'est toujours inscrit dans les démarches internationales conduisant vers l'abolition des armes nucléaires. De l'appel de Stockholm, et ses 14 millions de signataires en France, à l'organisation de délégations à l'ONU, pour participer aux conférences d'examen du traité de non-prolifération (TNP), sans oublier la campagne Ican pour l'abolition des armes nucléaires, qui a obtenu un immense succès avec l'entrée en vigueur du traité d'interdiction des armes nucléaires (Tian). Une campagne Ican honorée par le Prix Nobel de la paix 2017 et dont le Mouvement de la Paix a été le promoteur en France.

La prolifération verticale, elle, doit être combattue au sein des États dotés d'armes

Nucléaire depuis 80 ans



Le 6 août 1945, une bombe atomique est larguée par les États-Unis sur Hiroshima, au Japon. Après l'explosion, un nuage de fumée s'élève dans le ciel, avec la forme d'un champignon. 90 000 à 140 000 personnes sont tuées. PHOTO DR



nucléaires. C'est à quoi s'emploie le Mouvement quand il organise en France, manifestations, conférences, mobilisations et interventions officielles auprès des autorités. Ainsi, notre histoire est marquée par nos mobilisations autour des ogives du plateau d'Albion, des essais nucléaires français dans le Pacifique, ou de l'interpellation de nos élus lors des débats sur la loi de programmation militaire. Une loi qui fait la part belle au processus de prolifération verticale pudiquement renommé modernisation.

1945 marque l'entrée dans l'ère atomique, qui sera caractérisée durant la guerre froide par l'équilibre de la terreur et la capacité de chaque camp à pulvériser l'autre. Mais le danger était toujours là...

MD : Oui, et parmi les dangers existentiels qui menacent l'humanité, c'est le danger le plus imminent. Réajustée chaque année par le *Bulletin of the Atomic Scientists*, l'horloge dite de l'apocalypse indique 89 secondes avant minuit (23 h 58' et 29''). Nous n'avons jamais été aussi proches, même durant la crise des missiles à Cuba. Aujourd'hui, 14 000 têtes nucléaires, toutes stockées dans l'hémisphère nord, dont 2 000 prêtes à l'emploi, menacent dans le cadre de la dissuasion, en tout lieu et H24, toute l'humanité. Voilà ce qui, paraît-il, assure notre sécurité ! Quel mensonge !

Le nombre d'États possédant, officiellement ou non, un arsenal nucléaire ne cesse d'augmenter, alors que les conflits se multiplient. Le combat pour l'interdiction de ces armes est toujours d'actualité ?

MD : Le discours sécuritaire qui cherche à soutenir le droit de disposer d'armes nucléaires n'éteint pas la réalité diplomatique qui, après l'avoir restreint par

de nombreux traités dont le traité de non-prolifération (TNP), interdit ce droit depuis l'entrée en vigueur du TNP. Depuis la mise en œuvre du TNP en 1968, il y a plus d'États qui ont renoncé à l'arme nucléaire que d'États qui l'ont acquise. Le TNP demeure le traité le plus ratifié des traités de désarmement et il regroupe 189 des 193 États membres de l'ONU. À ce jour, seule la Corée du Nord, membre du TNP, a rompu ses engagements et subit des mesures de rétorsion en conséquence. Pour les autres États détenteurs, cinq (France, États-Unis, Russie, Grande Bretagne et Chine) sont parties au TNP, les trois autres États (Inde, Pakistan et Israël) ne sont pas membres du TNP.

D'une manière générale, les traités d'interdiction des armes de destructions massives sont plutôt efficaces et, désormais, les trois types d'armes de destruction massive (chimiques, bactériologiques, nucléaires) ont leur traité d'interdiction. Ces traités sont une référence juridique du droit international et soulignent des lignes rouges, y compris pour les États non-signataires. Pour autant, nous devons redoubler d'efforts car aussi bien dans le non-respect de certains aspects du TNP que dans le rejet total de l'initiative du TIAN, les pays détenteurs d'armes nucléaires se distinguent. Notamment la France, qui justifie son attitude au fait que la sécurité internationale n'est pas assez établie pour qu'elle renonce à ses armes nucléaires nonobstant les conséquences insurmontables que leur utilisation voulue ou accidentelle produirait !

Vladimir Poutine utilise la menace nucléaire face aux États qui soutiennent l'Ukraine... C'est un tournant ?

Non, le tournant a été pris à Hiroshima. Par contre, c'est une fois encore la démonstration que la dissuasion ne fonctionne pas. Au contraire, la menace per-

manente qu'elle exerce exacerbe les conflits et remet en cause le droit international. C'est vrai que ceux qui doivent se porter garants du droit international, comme membres permanents du Conseil de Sécurité, sont aussi ceux qui détiennent les armes nucléaires !

Ukraine, Moyen-Orient, Soudan, Congo, Afrique de l'Ouest... Les zones de conflits se multiplient. Quel est le rôle des militants de la paix, aujourd'hui ?

L'année 2025, marqué par les 80 ans des bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki, les 80 ans de la fin de la Seconde Guerre mondiale, mais aussi les 80 ans de la création de l'ONU, doit s'inscrire dans l'amplification de la mobilisation pour l'abolition des armes de destruction massive nucléaires.

Le Mouvement de la Paix prépare une délégation pour suivre les travaux du TNP à New York et prépare aussi une grande délégation durant les commémorations à Hiroshima et Nagasaki. Nous ambitionnons de participer avec une centaine de nos compatriotes, notamment des jeunes. Plus près de nous, nous invitons toutes celles et ceux qui veulent participer à la campagne contre les armes nucléaires à se rapprocher des sites du Mouvement de la Paix et de Ican France. Ils pourront y découvrir les initiatives qu'elles ou ils pourront prendre pour participer à cette lutte vitale contre les armes nucléaires.

Malheureusement, l'abolition des armes nucléaires ne suffira pas seule à repousser la guerre. Il nous faut aussi, parce que la guerre est le produit du cercle infernal de l'exercice de dominations, alimenter une spirale vertueuse d'émancipations qui conduisent vers la paix. Cela passe par des luttes émancipatrices de toutes les formes de dominations, conduites par toutes et tous dans la cohérence de la culture de paix. Une cohé-

rence que le Mouvement de la Paix a vocation à construire en promouvant les initiatives proposées dans l'esprit de la Charte des Nations unies (désarmement, sécurité humaine et développement durable et désirable), soutenues par la culture de paix et ses domaines d'action. Dans cette démarche, il est primordial pour notre association, reconnue comme association de jeunesse et d'éducation populaire, de développer l'éducation à la paix d'une jeunesse française qui grandit, malheureusement, dans un environnement très militarisé et très propice à la désignation d'un ennemi.

L'humanité a deux choix : s'unir pour survivre ou se déchirer pour disparaître. Nous ne sommes pas condamnés à vivre dans une prison en attendant notre extermination nucléaire.

LM

Manifestation à Marseille aujourd'hui

Le Mouvement de la paix organise un rassemblement, ce mercredi à 18h, au monument des Mobiles (1^{er}) pour commémorer le 80^e anniversaire des bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki. L'adjoint (PCF) à la Culture, Jean-Marc Coppola, est annoncé pour représenter le maire de Marseille. La Ville a signé, le 27 juillet dernier, l'appel des villes d'Ican, qui invite le gouvernement à adhérer au Traité d'interdiction des armes nucléaires (TIAN). Durant la mobilisation, un échange téléphonique aura lieu avec la délégation de Provençaux qui participent actuellement aux cérémonies officielles, au Japon.